

REVISION : Le Projet politique du SCoT *Forum de concertation du 26 octobre 2015*

Rassemblant près d'une centaine d'élus et de partenaires, le Forum du 26 octobre 2015 a constitué une rencontre riche marquant un nouveau temps fort de la révision du SCoT.

Faisant suite au Forum de concertation organisé le 13 novembre 2014, relatif aux enseignements de l'évaluation, cette seconde manifestation avait pour objectif de présenter les travaux d'actualisation du diagnostic du SCoT, ainsi que les orientations stratégiques du futur Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Ce dialogue sera poursuivi dans le cadre de réunions territorialisées.



Après un mot d'accueil de Michel Heinrich, Président du Syndicat mixte du SCoT, la rencontre a été ouverte par Jean-Pierre Cazenave-Lacrouts, Préfet des Vosges. Elle s'est poursuivie avec la présentation du "Portrait des Vosges Centrales" par Pascal Taton, Directeur général de l'ADUAN (Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Aire Urbaine Nancéienne) qui a été chargée d'accompagner le Syndicat mixte dans la rédaction du PADD.

La tenue d'ateliers thématiques animés par l'ADUAN, et portant sur 3 orientations stratégiques du futur PADD, a ensuite permis à tous d'échanger et d'approfondir les questionnements soulevés en plénière (cf. encart ci-dessous).

Cette synthèse, alimentée de verbatim, restitue les principaux échanges et les problématiques qui ont émergé au cours des ateliers.

Sommaire

- **L'attractivité, enjeu majeur des Vosges Centrales (p. 2)**
- **Atelier 1 : Le rayonnement et le positionnement des Vosges Centrales (p. 3 à 5)**
- **Atelier 2 : La solidarité et la complémentarité entre les territoires du SCoT (p. 6 à 8)**
- **Atelier 3 : La qualité de l'aménagement et du cadre de vie (p. 9 à 10)**
- **Remarques croisées et éléments de synthèse générale (p. 11 à 12)**

L'attractivité, enjeu majeur des Vosges Centrales

Au regard des dynamiques démographiques et économiques mises à jour par le diagnostic réactualisé, l'attractivité a été présentée en séance plénière comme l'enjeu majeur à relever d'ici 2030. Elle apparaît en effet comme une condition indispensable du développement économique et une clé de la solidarité entre les territoires.

Pour le territoire, il s'agit en effet d'identifier les domaines dans lesquels il a la capacité de se différencier (l'excellence) tout en veillant à organiser son développement de manière à irriguer l'ensemble des entités qui composent les Vosges Centrales (la cohérence).

Les participants ont à cet égard souligné de manière unanime la nécessité de renforcer l'attractivité tant vis-à-vis de l'extérieur que pour ceux qui y vivent au quotidien.



Paroles d'élus - Vous l'avez dit !

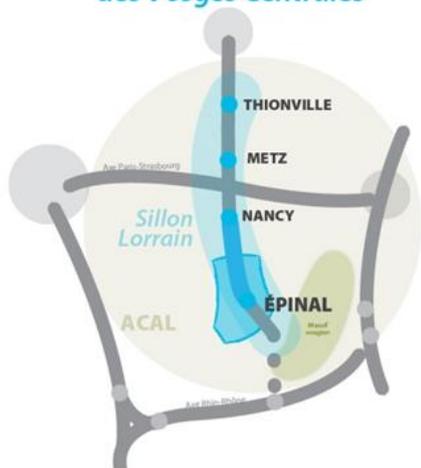
« Il ne faut pas entrer en concurrence entre collectivités sur la question de l'attractivité. C'est une question de survie pour notre territoire! »

« Il est essentiel de partager une vision globale pour exister aux échelles régionale, nationale et internationale. Pour cela, il est important de mettre en avant les spécificités qui feront la force du territoire. Mais, cela doit aussi passer par une solidarité entre les pôles urbains et les communes rurales du SCoT pour que ces dernières bénéficient également de retombées positives. »

Les 4 ateliers thématiques du Forum

ATELIER 1

Le rayonnement et le positionnement des Vosges Centrales



ATELIERS 2 ET 2 BIS

La solidarité et la complémentarité entre les territoires du SCoT



ATELIER 3

La qualité de l'aménagement et du cadre de vie



-ATELIER 1 -

Le rayonnement et le positionnement des Vosges Centrales

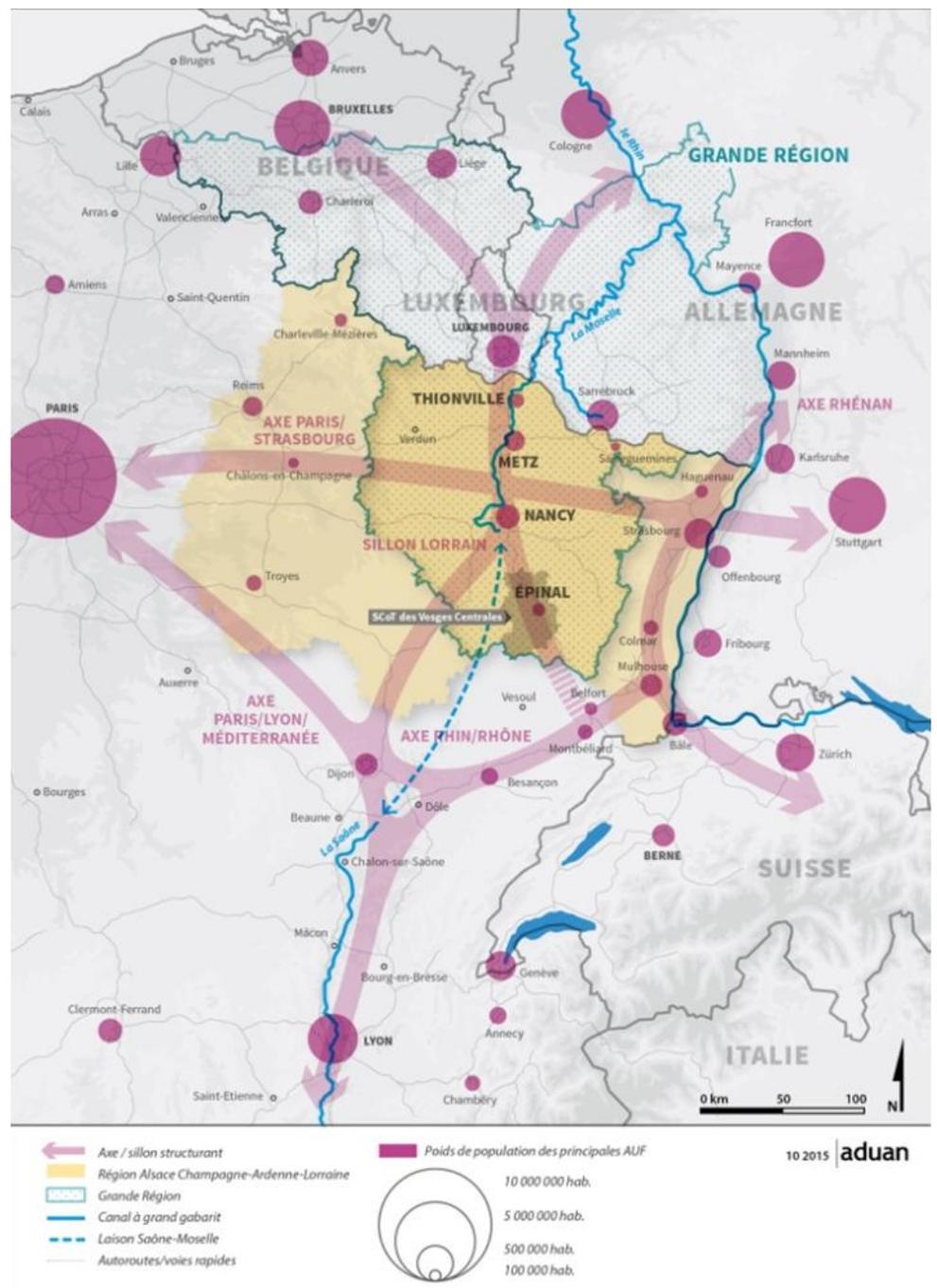
Pour les élus, le maintien des services et des équipements est une priorité. Le développement territorial doit donc désormais s'orienter prioritairement vers une polarisation des bourgs (avec éventuelles mutualisations) et viser l'amélioration de leur accessibilité. Compte tenu des effets pervers de l'étalement urbain, les logiques de renouvellement urbain (ou de requalification urbaine) et de priorisation de l'offre foncière doivent être privilégiées par rapport à celles de l'urbanisation en extension et de la surabondance de l'offre.

La problématique de l'atelier

Consacré à l'orientation 1 du prochain PADD, l'atelier avait pour objectif de débattre des priorités en matière de positionnement stratégique et de compétitivité du territoire.

Les questions suivantes ont permis de structurer les échanges :

- Quels rôle et place du territoire au sein de la nouvelle Région, et plus largement sur la scène européenne ?
- Quelles relations développer avec les territoires voisins : l'agglomération nancéienne, la Haute Saône, l'Alsace (en lien avec le massif vosgien), les agglomérations voisine des Vosges ?
- Comment davantage tirer profit de l'ensemble des potentialités du territoire pour créer du développement ?



L'opportunité de la dynamique métropolitaine du Sillon Lorrain

Dans un contexte marqué par la création des métropoles et des nouvelles régions, le jeu des échelles et les nouveaux équilibres territoriaux ont été largement abordés par les participants, suscitant parfois des craintes de voir le territoire rester à l'écart des dynamiques de développement.

Quatre niveaux de territoires ont plus particulièrement été mis en avant : le transfrontalier et ses opportunités, le Sillon Lorrain et son rôle de pivot au sein de la nouvelle Région, l'axe Épinal-Nancy comme échelon de coopération privilégié, et l'ouverture vers le Sud. Les relations avec les agglomérations voisines de la Vosges ont été peu évoquées.



Paroles d'élus - Vous l'avez dit !

« La nouvelle Région sera la seule en France à présenter quatre frontières nationales. Il faudra jouer à "saute-frontières" et développer les coopérations transfrontalières. »

« Les Vosges Centrales se situent à proximité mais aussi à la marge des grands corridors européens de développement. Il est à craindre que ces corridors européens se renforcent plutôt vers le Nord et vers l'axe Paris-Strasbourg avec l'achèvement de la LGV Est en 2016. D'où l'importance de porter une vision commune de développement sur ce territoire et de l'inscrire dans le Sillon Lorrain. »

« Il est important de dépasser la vision locale de chacun pour prendre en compte le Sillon Lorrain, la future grande Région et son caractère transfrontalier. Sinon le territoire sera hors-jeu. »

« Avant de développer tout autre axe, il est primordial que l'axe Épinal-Nancy soit consolidé. »

« Cela passe par les transports, qu'il faut revoir : car il y a autant de temps de déplacement en voiture que par le train pour se rendre à Nancy. Il faut mettre des trains directs Épinal-Nancy, tout en maintenant des trains faisant toutes les dessertes. »

Le renforcement des débouchés vers le Sud

La question des débouchés vers Belfort et la connexion du territoire à la métropole lyonnaise ont fait l'objet d'un débat spécifique. L'ouverture vers le Sud est d'une manière générale reconnue comme une condition essentielle à l'attractivité du territoire. La faiblesse des relations avec la Haute Saône a été signalée par plusieurs participants, s'interrogeant sur les moyens de coopérer : comment donne-t-on aux autres l'envie de travailler avec nous ?

Paroles d'élus - Vous l'avez dit !

« L'ouverture du territoire vers le Sud notamment par le ferroviaire, en passant par Belfort est capitale d'un point de vue économique. Je verrais bien une entité qui coordonne le réseau des grandes villes, le long de l'axe Nord-Sud, comprenant le Sillon Lorrain, Belfort, Dijon, et Lyon. »

« Épinal pourrait être à 1h30 de Lyon si l'électrification de la ligne ferroviaire Épinal- Belfort était réalisée. Ça changerait complètement la donne. »

« Je m'interroge sur la volonté de la Haute Saône, notamment en matière de développement d'une quatre voies qui relierait Épinal à Dijon... »

Le bois et l'énergie comme porte-étendards

En matière de développement économique, le positionnement des Vosges Centrales proposé par rapport aux autres métropoles européennes repose sur la valorisation de l'ensemble des potentialités du territoire, et de la qualité de son cadre de vie.

« Les villages vosgiens ont des atouts insuffisamment valorisés. J'ai rencontré un jeune homme qui, après avoir visité Bouxières-aux-Bois, a été surpris de la qualité paysagère du territoire et cherche aujourd'hui à s'installer sur la commune. Il pense qu'avec quelques efforts, le territoire pourrait ressembler à la Suisse. »

« Au sud on peut faire beaucoup pour le tourisme ».

Si plusieurs facteurs ont été relevés par les élus, les filières bois et énergie ont cependant été signalées comme les plus prometteuses et différenciantes en termes d'attractivité du territoire. Les participants ont convenu de la nécessité d'amplifier des dynamiques déjà à l'œuvre.

« À travers le bois, on a une carte à jouer. »

« On peut venir habiter dans les Vosges, il s'y passe une belle histoire avec le bois. »

« La croissance verte est la clef de voûte de la croissance économique. Ce n'est pas un gadget, c'est un levier pour faire venir des habitants sur le territoire et des investisseurs. »

« Concernant la transition énergétique, on se doit d'être extrêmement ambitieux ! »

Le maintien d'une industrie forte a également été identifié comme une priorité de développement par plusieurs participants.

« Renforcer l'industrie est essentiel pour développer l'attractivité. »

-ATELIERS 2 ET 2 BIS -

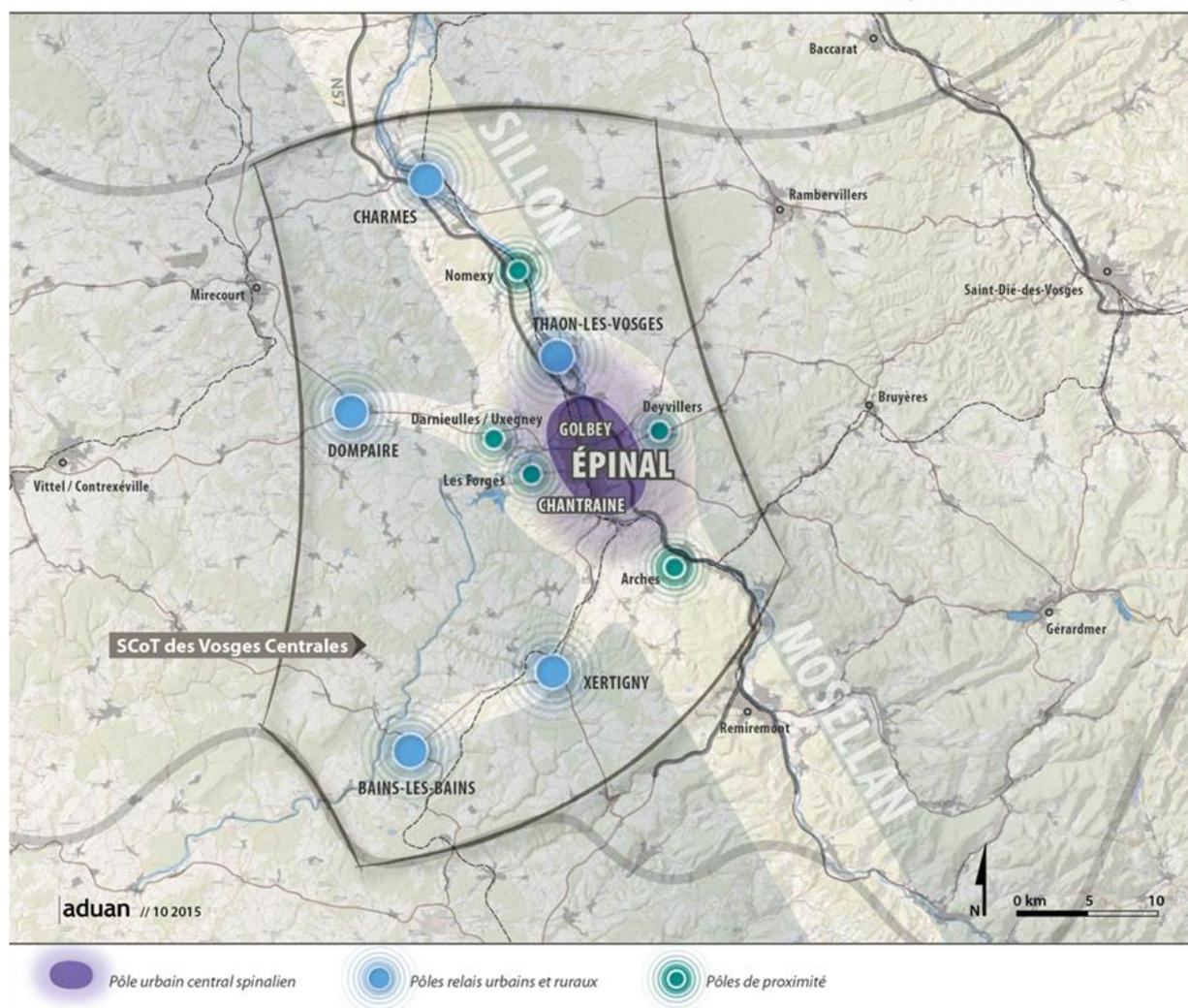
La solidarité et la complémentarité entre les territoires du SCoT

La problématique de l'atelier

À partir d'un rappel des enseignements du diagnostic (dissémination du développement résidentiel, périurbanisation, fragilisation de l'armature territoriale), les ateliers 2 et 2 bis ont permis d'approfondir les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement du territoire. Les évolutions de l'armature territoriale étaient au cœur des débats. La carte présentant le scénario de développement souhaitable a notamment servi de support aux échanges.

SCÉNARIO SOUHAITABLE : « Dans l'axe du Sillon Mosellan »

d'après le bureau d'études Inddigo



À QUOI SERT UNE ARMATURE TERRITORIALE ?

Une armature définit un réseau de pôles urbains et ruraux structurants et complémentaires, ainsi que leurs aires d'influence. L'objectif est de renforcer l'attractivité du territoire grâce à des polarités plus fortes, permettant d'impulser un développement territorial durable irriguant l'ensemble des bourgs et villages des Vosges Centrales. L'armature repose sur deux principes: la polarisation et le renforcement des coopérations et des mutualisations, dans le but de permettre une meilleure accessibilité aux équipements et services par tous.

La nécessaire polarisation du territoire

Pour les participants, le maintien des services et des équipements est une priorité. La consolidation des pôles existants est ainsi reconnue comme nécessaire. La mise en avant comme axes de développement structurant du Sillon Mosellan et ses ramifications vers Dompaire et Bains-les-Bains n'est pas remise en cause.

Cependant, plusieurs participants s'interrogent sur les moyens permettant de renforcer les pôles de l'armature et d'améliorer leur accessibilité. Pour ce dernier point, la mise en place de logiques de rabattement et de coordination des offres existantes a par exemple été évoquée.

Paroles d'élus - Vous l'avez dit !

« La prédominance du Sillon Mosellan, c'est une évidence. Cet axe existe de longue date. »

« Je m'interroge sur les moyens permettant de consolider les pôles structurants, notamment en équipements de santé qui relèvent pour partie de l'initiative privée. »

« Certaines communes, y compris des pôles relais ruraux tels que Xertigny et Bains-les-Bains, ont d'importants problèmes d'enclavement routier. Leur consolidation passe par une meilleure accessibilité. »

« La desserte complète du territoire en transports collectifs routiers est impossible. Il faudrait pouvoir aller au moins jusqu'aux pôles relais en transports collectifs, puis organiser des solutions de desserte des communes rurales à partir de ces pôles relais par des modes doux et le co-voiturage. »

La prise en compte de la diversité des territoires

Si le projet d'armature n'est pas remis en cause, les participants ont insisté sur la nécessité de davantage prendre en compte la diversité des territoires ainsi que les problématiques des bourgs et villages des Vosges Centrales. Certains élus ont d'ailleurs exprimé leur crainte de voir bloqué le développement de leur territoire.

« Il faut définir des pôles et faire abstraction des limites des communes. Par exemple, les communes d'Arches, d'Archettes et de Pouxoux se complètent en termes d'offre de services et devraient être considérées comme un même pôle. »



« Dans le SCoT, il faut bien identifier ce qu'on peut faire par zone : au niveau du pôle central Épinal-Golbey-Chantraine, au niveau du Sud comme sur Bains-les-Bains et Xertigny, et dans le Nord sur Charmes et ses environs. Car ce ne sont pas les mêmes enjeux. Ces zones reflètent des habitudes de vie différentes. »

Paroles d'élus - Vous l'avez dit !

« Il ne faudrait pas que ce projet d'armature avec ses différentes catégories de pôles empêche l'implantation d'équipements sur les communes, par exemple un supermarché. Le SCoT ne doit pas être trop contraignant, et il doit être au service du développement. »

« Charmes a un rôle différent par rapport aux autres polarités. Elle est le trait d'union entre Épinal et Nancy. »



Le développement des coopérations et des mutualisations

Le développement de réelles complémentarités entre les territoires, en particulier entre les territoires ruraux, périurbains et urbains apparaît également comme un objectif partagé, nécessaire dans un contexte de rareté de l'argent public. Pour plusieurs participants, il s'agit d'investir dans les stratégies et démarches de mutualisation, créatrices d'économies d'échelle, de synergies d'action et de valeur ajoutée pour les territoires. Il en résultera notamment des facilités d'accès au meilleur coût pour l'utilisateur.

« On sait que les campagnes ont besoin de la ville, mais la ville a, elle aussi, besoin du monde rural. La mutualisation des moyens, des équipements et des services doit être au cœur de notre démarche. Il est essentiel qu'il n'y ait pas de concurrence entre les territoires. »

« La question des équipements et de la mutualisation des services doit être réfléchie à l'échelle du territoire et non par commune, et en tenant compte des densités de population et des durées de déplacements. »

« Le numérique est l'outil essentiel pour faire profiter le territoire des offres de services mutualisés localisés dans les pôles. Il faut porter une attention particulière aux secteurs les moins bien servis. Il y a là un risque de précarité de certains ménages. »

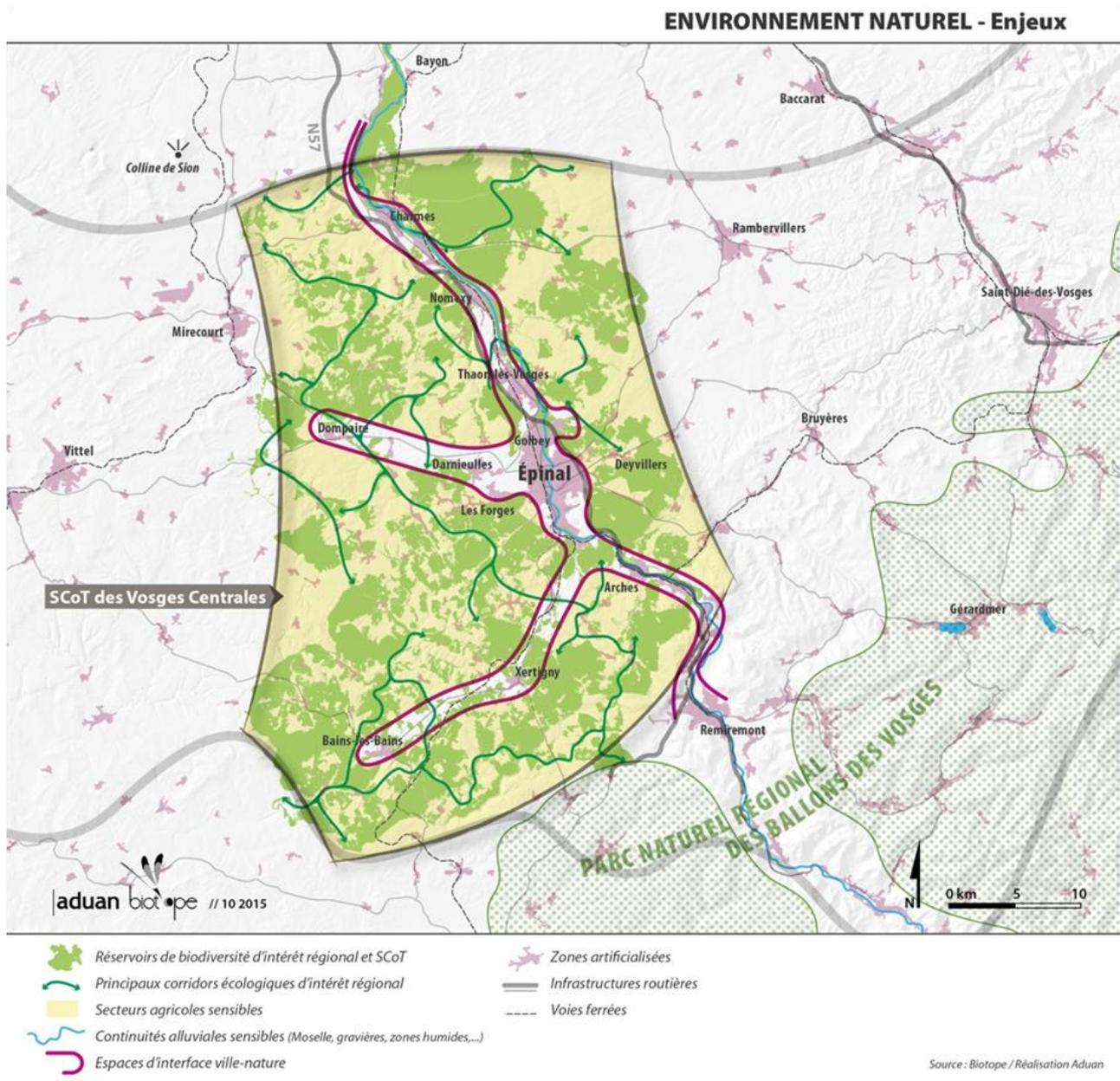
« La question des regroupements scolaires dans les zones rurales sera un enjeu majeur des prochaines années. Le SCoT doit l'anticiper. »

-ATELIER 3 -

La qualité de l'aménagement et du cadre de vie

La problématique de l'atelier

Consacré à l'orientation 3, l'atelier a permis d'aborder les questions du cadre et de la qualité de vie. Les priorités en matière de maîtrise de la consommation foncière, de reconquête des friches, de lutte contre la vacance et de préservation de Trame verte et bleue (TVB) ont notamment été au cœur des échanges. La carte présentant les enjeux de l'environnement naturel a notamment servi de support aux débats.



QU'EST-CE QUE LA TRAME VERTE ET BLEUE ? Une Trame verte et bleue (TVB) est un outil d'aménagement du territoire qui vise à (re)constituer un réseau écologique cohérent, à différentes échelles, pour permettre aux espèces animales et végétales, de circuler, de s'alimenter, de se reproduire... Certains secteurs doivent faire l'objet d'une vigilance particulière (entourés en violet sur la carte), car des enjeux urbains, économiques et environnementaux s'y croisent.

La réhabilitation des friches et la lutte contre la vacance, deux priorités

Avec un développement global de 40% entre 1999 et 2012, la vacance a été un sujet incontournable des échanges avec la reconquête des friches. Les débats se sont cependant vite heurtés à la question des moyens (financiers et d'ingénierie) et au fait que les SCoT disposent peu d'outils dans ce domaine qui relève davantage des politiques locales de l'habitat.

Paroles d'élus - Vous l'avez dit !

« Il faudrait convenir d'une vraie politique et non pas agir au coup par coup. Il y a aussi de la détresse sociale et de la précarité énergétique derrière cette hausse de la vacance. Il faudrait que le SCoT affirme l'importance de réduire la vacance des logements. »

« Mais, il faut distinguer les logements encore louables et ceux qui ne le sont plus car trop dégradés. Il faut procéder à un recensement pour constater si une remise sur le marché est possible. »

« Il faudrait encourager l'accession à la propriété dans le parc existant et vacant. »

« La difficulté est que les friches industrielles sont très complexes à remobiliser étant donné le coût élevé de réhabilitation et de dépollution. Et puis se pose la question des friches plus modestes que sont les maisons abandonnées et les ruines presque impossibles à réhabiliter et qui coûtent chère à démolir. »

La préservation du cadre de vie et de la Trame verte et bleue

La préservation du socle agricole, forestier et environnemental a également retenu l'attention des participants. Avec près de 900 hectares artificialisés entre 2001 et 2014 (soit l'équivalent du ban communal de Golbey), il est apparu important de préserver les corridors écologiques et les zones humides, ainsi que porter une attention particulière aux prairies permanentes.



« Il est primordial de densifier l'habitat: c'est un enjeu majeur de préservation de la trame verte et bleue, d'efficacité énergétique et de réduction de la consommation des terres agricoles. »

« Les prairies permanentes jouent un rôle fondamental dans la trame verte et bleue. Elles sont menacées et insuffisamment protégées (contrairement à la forêt). Il faudrait créer un observatoire de la prairie permanente à l'échelle du SCoT. »

« Certains projets d'assainissement ne trouvent pas de financement notamment de l'Agence de l'Eau qui a proposé un plan d'action sur la question de l'eau très ambitieux mais difficile à financer. »

Remarques croisées et éléments de synthèse générale

Le numérique, levier transversal pour assurer la compétitivité des entreprises et la solidarité entre les territoires

Conscients que la révolution numérique transforme en profondeur les économies et les sociétés, les participants de l'ensemble des ateliers ont identifié de manière unanime et forte, comme problématique stratégique pour l'avenir du territoire, la question du développement des infrastructures numériques.

Paroles d'élus - Vous l'avez dit !

« La priorité en termes de développement économique : c'est le numérique ! C'est une évidence ! »

« Dans ma commune, nous sommes régulièrement relancés par une entreprise qui conditionne son implantation au développement de la fibre. Et ce constat se vérifie aussi pour le maintien des entreprises existantes et l'accueil de nouveaux habitants. »

« L'accès au numérique, c'est un enjeu majeur pas seulement pour l'économie, mais pour tous les territoires, y compris les territoires ruraux. Surtout si demain on veut développer les mutualisations d'équipements, réduire les déplacements et encourager le télétravail. »

« Le problème, c'est que les réseaux numériques relèvent de la compétence de l'État et du Département. Quelles sont nos marges de manœuvre ? »

La communication, un outil indispensable

"Il ne suffit pas de savoir-faire. Il faut également faire-savoir." Cette phrase prononcée en séance plénière par Pascal Taton, Directeur général de l'ADUAN, a suscité l'intérêt des participants. Ces derniers conviennent que le territoire des Vosges Centrales doit davantage tirer parti de ses atouts et estiment nécessaire de miser sur une communication différenciante. Il s'agit de faire rayonner le territoire tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

« Il y a une communication beaucoup plus agressive à mettre en œuvre. »

« Le territoire a un vrai potentiel ! Il est nécessaire de développer des formes de communication innovantes, originales pour se démarquer. »

« Des démarches extrêmement fortes sont actuellement amorcées, notamment en termes d'écologie industrielle avec la Green Valley. Il faut capitaliser dessus. »

« Il faut démontrer par l'exemple notre capacité à faciliter l'installation des entreprises et le quotidien des cadres. Ce qui a été fait avec Xilopix est un bon exemple. »

« La communication, elle se joue autant vers l'extérieur du territoire, qu'en interne. On connaît insuffisamment les atouts et les potentiels de notre territoire. »

La nécessité de "faire des choix"

Sur fond de recomposition territoriale, d'argent public rare, et de concurrence accrue entre territoires, les échanges ont confirmé le besoin de faire des choix et d'identifier des priorités sur lesquels adosser le SCoT. En matière foncière notamment, des logiques de priorisation et de renouvellement urbain doivent être privilégiées, l'offre devant porter sur un ensemble d'éléments attractifs et pas seulement sur la disponibilité foncière.

Paroles d'élus - Vous l'avez dit !

« Avec la restriction des budgets: il faut une vision globale. »

« Il est important de réfléchir là où on doit investir, cibler les zones où concentrer les investissements. Il y a des choix à faire. »

« Il faut choisir des axes et les investir. On n'est pas assez grand/fort/riche pour exceller dans tous les domaines. Mais on a des atouts avec le bois et l'énergie. »

« Dans le précédent SCoT, on a pris le problème à l'envers. On a réservé des espaces pour l'accueil des entreprises et on a mis en place des règles. Mais, au final, les entreprises ne sont jamais venues. Il faut investir moins dans le quantitatif, et plus dans le qualitatif. »

Le SCoT, un "accélérateur de politiques publiques"

Pour les participants, il s'agit non seulement de prioriser les choix, mais également de les mettre en œuvre en lien avec l'ensemble des initiatives publiques et privées. Certains sujets importants ne trouvent en effet pas de solutions suffisantes par la définition des règles d'urbanisme et d'aménagement. La mise en cohérence des politiques publiques et un meilleur dialogue avec les opérateurs privés ont été identifiés comme des leviers pour une meilleure articulation des actions et des échelles.

« Faire des choix, c'est aussi agir en complémentarité avec les autres. »

« Rechercher une cohérence au niveau des intercommunalités est nécessaire, mais cela concerne aussi les autres collectivités partenaires comme la Région et le Département. La loi NOTR renforce le rôle des régions avec l'obligation de définir des Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement Durable et d'Équilibre des Territoires (SRADDET). Il faudrait que les Départements puissent aussi s'inscrire dans cette recherche de cohérence à différentes échelles. »

« Le SCoT est un accélérateur de politiques publiques »

« Il faut laisser une place aux acteurs privés pour dynamiser le développement. Les communes ne peuvent pas porter tous les projets, notamment en matière de résorption de la vacance. »

Directeur de publication : Michel HEINRICH, Président du Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales

Rédaction : ADUAN (Agence de développement et d'urbanisme de l'air urbaine nancéienne)

Illustrations : Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales (photos), ADUAN (cartes et schémas) — **Conception et mise en page :** Syndicat Mixte du SCoT

Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales, 4 Rue Louis Meyer 88190 GOLBEY

Tél : 03 29 32 47 96 / **Fax :** 03 29 35 22 03

Mail : syndicat@scot-vosges-centrales.fr - **Site Internet :** www.scot-vosges-centrales.fr

OCTOBRE 2015